



Prestations

Administration

Comptabilité

Nous établissons la comptabilité régulièrement et transmettons, sur demande et au moins deux fois par an (juin/juillet et fin d'année), un état financier complet.

À partir de la comptabilité analytique, nous mettons à disposition de la personne responsable des projets des décomptes actualisés, et formalisons les décomptes finaux à destination des lieux d'accueil et des subventionneurs.

Notes de frais

Nous traitons les notes de frais des personnes salariées (uniquement via notre portail en ligne).

Facturation

Nous effectuons la facturation relative à toute activité en cours et gérons le suivi des créances.

Prix de cession et conditions de tournée

Nous calculons les prix de cession du droit d'exploitation d'un spectacle en prenant en compte le niveau de développement de la compagnie et la clientèle visée.

Production (création, exploitation)

Représentation

Nous nous chargeons des négociations et des contractualisations avec les lieux d'accueil. Nous transmettons les informations nécessaires sous forme de documents synthétiques à la personne responsable du projet, à la personne en charge de la diffusion, ainsi qu'aux personnes en tournée.

Nous n'intervenons pas dans des négociations ou contractualisations initiées directement par la compagnie.

Financement

En partenariat avec la personne responsable du projet, nous budgétisons le projet et menons la campagne de financement auprès des principaux subventionneurs.

Nous faisons également les demandes de fonds relatives à l'exploitation d'un spectacle (tournée).

Gestion budgétaire

Nous gérons le budget de création en lien étroit avec la personne responsable du projet. Nous disposons d'un pouvoir décisionnaire sur sa gestion, ce qui suppose une entente approfondie avec les membres de la compagnie, tant sur les plans stratégiques qu'artistiques.

Gestion RH

Nous contactons le personnel, communiquons les conditions d'engagement et assurons un suivi personnalisé en fonction de la situation de chacun-e-x.

Nous représentons la structure et son Comité et, en qualité d'employeur, veillons au respect des règles légales et éthiques en matière de conditions de travail.

Tournée

Nous nous chargeons de l'engagement des transporteurs et des démarches administratives relatives au carnet ATA.

La logistique de tournée est du ressort des tour manager / responsables artistiques et techniques de la compagnie.

Domiciliation

Si vous êtes une structure genevoise dont nous suivons l'ensemble de l'administration, nous pouvons domicilier votre siège si vous ne disposez pas d'une adresse légale.

Tarif : CHF 20 / mois, min. 12 mois, payable d'avance.

Consulting*

État des lieux administratifs et financiers

Nous faisons un "check-up" de l'état administratif de la structure et/ou de sa situation financière, ainsi que de ses pratiques en matière d'emploi de personnel et de gestion.

Crisis management

Nous ne sommes pas un service PCE.

Nous intervenons pour gérer des situations exceptionnelles dans des productions scéniques, du point de vue administratif, stratégique et communicationnel.

Budgétisation

Nous établissons des budgets / plans de financement en collaboration avec la personne responsable du projet, qu'il s'agisse d'une création, d'une tournée, d'une reprise.

Aide à la formalisation de projets

Nous relisons les dossiers à destination des subventionneurs ou des lieux d'accueil (nous ne faisons pas de mise en page / graphisme / relecture-coquilles).

Nous recevons également les responsables de projet en vue de présentations orales / rendez-vous avec des programmeurices, en début de projet.

Tarifs

Applicables dès le 01.04.2025

Pour les associations productrices indépendantes, le tarif horaire est fixé à CHF 85 / heure.

Nous facturons l'ensemble des heures effectuées, mais pouvons adapter notre facturation par des remises à valoriser comme apports en nature afin de tenir compte de l'état financier des compagnies usagères.

Pour toute structure organisatrice et / ou jouissant d'un conventionnement par des fonds publics, le tarif horaire est fixé à CHF 120 / heure.

*Le tarif de CHF 120 / heure est appliqué quelle que soit la structure concernée pour les prestations signalées par un astérisque.